

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

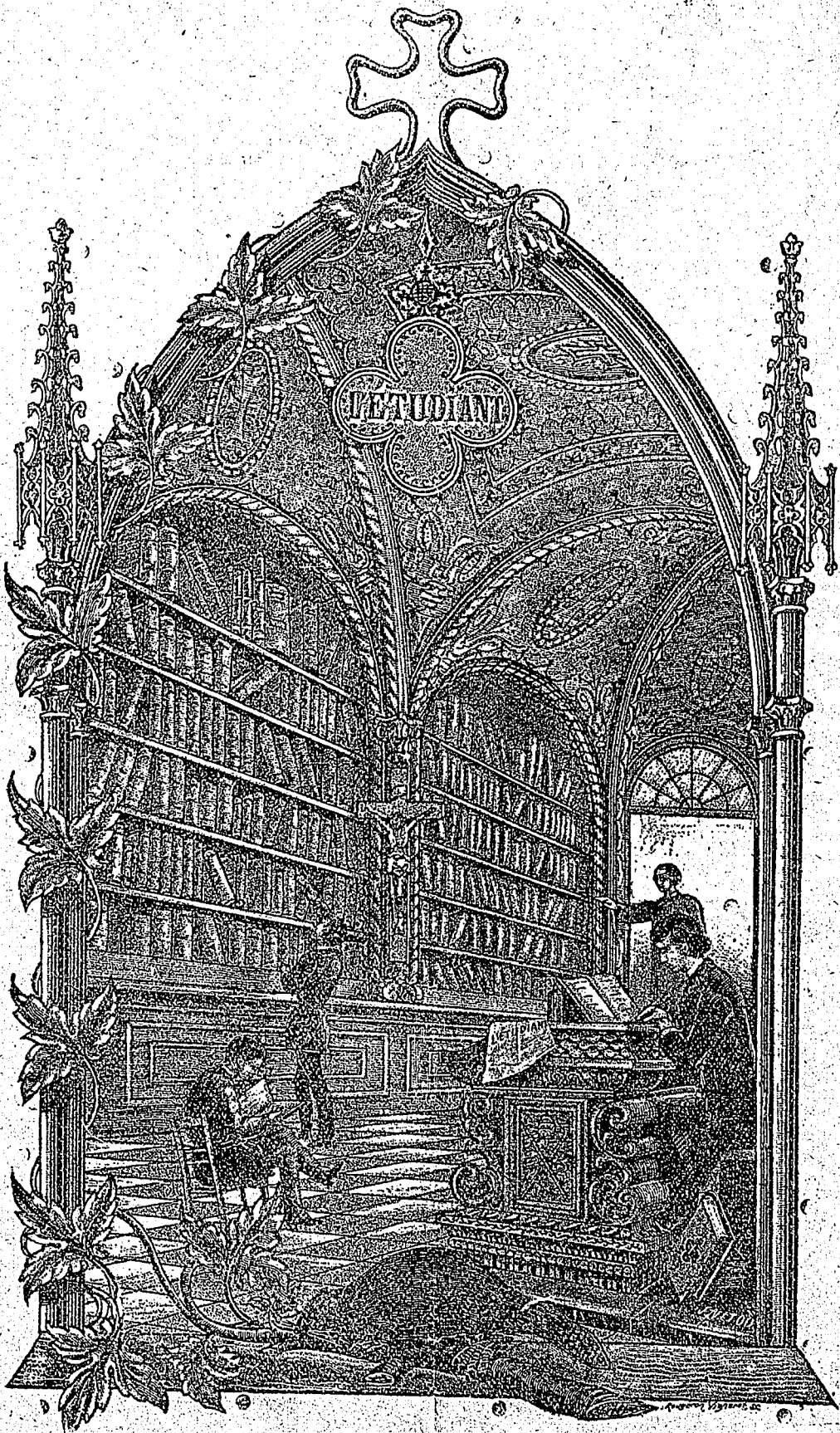
Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials / Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from scanning / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été numérisées.



STUDIANI

QUE VOTRE RÈGNE ARRIVE

L'ETUDIANT

REVUE MENSUELLE ILLUSTRÉE

F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre.

PROPRIÉTAIRE ET RÉDACTEUR

ABONNEMENT : \$1.00 par année. (Pour la jeunesse, les instituteurs et les institutrices, \$0.50). On est prié d'adresser toutes les communications concernant la rédaction et l'administration de *L'Etudiant* au Rév. F. A. BAILLAIRGÉ, Ptre, au Collège Joliette, à Joliette, P. Q. Canada.

DANS LA NUIT

(Conte Fantastique)

(Pour *L'Etudiant*)

Le Crime passait dans l'obscurité.

Et sur le passage du Crime, les hommes s'écartaient avec terreur. Le souffle du monstre desséchait les arbres de la route ; et la flamme de son œil farouche brûlait tout ce qu'elle rencontrait. Sa chevelure épaisse et noire se tordait comme les serpents des Furies ; ses dents grinçaient une menace ; et sa main fiévreuse tourmentait le manche de son poignard avec l'avidité que donne la soif du sang.

Et le crime passait.

Il passait avec ses frayeurs ; il passait avec ses épouvantes.

Et devant lui le désert se faisait ; et le monde frissonnait dans l'attente du moment fatal où le Crime allait frapper.

Le monde frissonnait et se demandait sur qui allait se poser sa main.

Le monde frissonnait et se demandait quelle victime allait désigner son doigt.

Et le Crime passait, drapé dans les

replis de son manteau, sombre et superbe comme un roi détrôné, cherchant à travers la noirceur.

Là-bas venait le Remords, échevelé, livide, se déchirant la poitrine, se maudissant et maudissant les hommes, errant lui aussi à la recherche de sa vengeance.

Le Remords cherchait le Crime pour l'anéantir.

Et le Crime cherchait le Remords pour le tuer.

Ils allaient l'un vers l'autre ; et d'aussi loin qu'ils le virent à la lueur des astres, ils se reconnurent.

Deux voix retentirent, deux voix féroces qui demandaient du sang, et les ennemis, arrivés l'un près de l'autre, s'arrêtèrent pour se mesurer du regard.

Le Crime ricanait :

— “ Il y a longtemps que je te cherche, dit-il à l'autre ; tu as empoisonné mes jouissances, tu as parlé le langage du bien à mon cœur — S'il est vrai que j'ai un cœur —, tu m'as tourmenté, tu m'as fait souffrir. Il est temps que j'assouvisse ma haine, que je te détruise à jamais ! Tu vas périr, Remords ! Re-

mords, tu vas périr de ma main, et ta voix ne troublera plus la joie frénétique de mes œuvres. ”

Et l'autre grinçait des dents :

— “ L'heure est venue, ô Crime, qui m'as donné l'être pour ma'breuver de souffrances ! l'heure est venue où je vais enfin être vengé de tous mes maux. Tu vas mourir, étranglé par le Remords ; je vais contempler le dernier soubresaut de ton agonie ; je te verrai étendu sur le sol et te débattant dans les convulsions du désespoir ! Et je goûterai les plaisirs de la vengeance, et avec toi périront mes tourments..... Meurs ! ”

— “ Meurs ! ” hurla le Crime de son côté, et les deux fantômes se précipitèrent l'un vers l'autre avec une rage de damnés.

Il y eut des rugissements de fureur dans les ténèbres, des blasphèmes et des grincements de dents. La lutte ne fut pas longue. Enlacés comme des serpents, les lugubres lutteurs se roulaient sur le sol et se tordaient dans une mutuelle étreinte. Leurs os craquaient, de fauves lueurs sortaient de leurs prunelles enflammées, leurs mains crispées cherchaient la gorge de l'adversaire.

Soudain deux cris s'échappèrent du sombre groupe ; un cri désespéré qui s'éteignit dans des flots de sang noir ; et un cri sauvage de triomphe. La clameur terrifiante du Crime étranglé ; et et la voix joyeuse du Remords qui tuait.

Et quand tout fut fini, quand le dernier soupir se fut échappé des lèvres du cadavre, quand le dernier tressaillement eut agité les membres de l'assassiné, le Remords se leva debout sur le

corps de son ennemi, prêt à entonner son chant de victoire.

Mais tout à coup, ses traits s'assombrirent de nouveau, une stupeur indicible se peignit sur sa figure, ses membres se crispèrent, son œil devint hagard, et, se tordant les bras, il laissa échapper un râle de malédiction répercuté par tous les échos de la nuit.

— “ Rage ! Rage ! Sa mort ne me laisse pas tranquille ! Le serpent me ronge encore les entrailles ! je suis maudit !..... ”

Et farouche, éperdu, ne sachant ce qu'il faisait, il partit d'une course échevelée, furibonde et sans but. Il allait, bondissant comme une bête fauve, râlant comme un possédé ; sa poitrine n'était plus qu'un brasier ardent, son manteau noir lui semblait un vêtement de feu.

Le Remords avait traversé les forêts, passé les fleuves, franchi les précipices, escaladé les montagnes, et toujours le corps ensanglanté de sa victime le suivait, grimaçant dans sa laideur, et cherchant à le saisir de ses mains de fer.

Le Remords avait peur ; ses dents claquaient dans sa bouche ; il tremblait. Mais n'importe ! il fallait bien courir : le cadavre arrivait... En avant ! En avant ! le cadavre le poursuit !... En avant... Et il courrait, tombait, se relevait, courait encore, criait, rugissait. En avant !...

Enfin, épuisé de fatigue, le Remords s'arrêta et jeta un regard effaré devant lui... Le cauchemar se réalisait... Là, à ses pieds, il y avait un cadavre, un cadavre laid et difforme avec un manteau, un cadavre baigné dans le sang et la

boue, un cadavre qui grimaçait. le Cadeau du Crime !

Le meunrier, décrivant une courbe, était revenu au point de départ, au lieu de l'assassinat !...

Peu à peu son regard devint fixe, vitreux ; ses traits s'abaissèrent ; s'avancant comme l'eût fait un automate, il se baissa et appliqua son oreille sur le cœur du Crime.....

Puis, après un instant, se relevant tout droit dans la nuit :

— "Voici que les morts vivent aussi !" Cria-t-il en éclatant d'un rire convulsif :

Le Remords était fou.

DENIS RUTHBAN.

P. Q. Canada Janvier 1887.

L'ÉTUDE DU GREC

(Pour l'Étudiant.)

Le Grec devant l'histoire (chez les Romains et chez les Modernes.)

Eusèbe, Eugène, Philippe, Etienne.

Philippe. — Maintenant, mon cher Eugène, si nous consultons l'histoire, ne vient-elle pas ici à l'appui de l'expérience ? Ne nous dit-elle pas qu'en effet, c'est par l'étude de la langue grecque, que les Romains viennent à bout de conduire tous les arts et la langue latine même à ce point de perfection où l'on sait qu'ils furent amenés du temps d'Auguste, et par là, de procurer à leur Empire une gloire non moins solide, ni moins durable que celle de leurs conquêtes ? Ne nous dit-elle pas que c'est cette même langue grecque qui a formé les Virgile, les Horace, les Cicéron, les Tite-Live et toute cette légion d'hommes qui produisirent cette fertile moisson d'écrits excellents en tout genre, et qui depuis a enrichi tous les siècles ? C'est donc avec raison qu'Athènes était alors regardée comme le domicile de toutes les sciences

comme la capitale du monde entier pour l'éloquence, comme le rendez-vous des meilleurs esprits qui songeaient à se perfectionner dans les arts et la littérature.

Etienne. — Je dois te rendre justice, mon cher Philippe : tu exploites avantageusement les ressources que l'histoire peut fournir en faveur de l'étude du grec ; cependant, permets-moi de te le dire, il y a une chose qui m'étonne fort, surtout après le luxe d'érudition que tu viens de déployer.

Philippe. — Et qu'est-ce donc ?

Etienne. — C'est ton silence absolu sur les craintes qu'inspiraient à Caton le censeur, le zèle et même la passion de la jeunesse romaine de son temps pour l'étude des lettres grecques.

Eugène. — Ces craintes, en effet, me semblent significatives : elles déposent contre le grec et nullement en sa faveur.

Philippe. — Plutarque diffère alors d'opinion avec toi. Car, après avoir rapporté le danger tant redouté par Caton, il se hâte d'ajouter que l'expérience fit voir tout le contraire, et que jamais la ville de Rome ne fut si florissante, ni son empire si grand, qu'à l'époque où les lettres et les sciences grecques y furent en honneur et en crédit.

Eusèbe. — Philippe vous citait tout à l'heure, mes amis, quelques-uns des beaux génies qui se reconnaissent eux-mêmes redevables aux Grecs d'avoir occupé le trône de la littérature dans l'antique Italie. Mais, sans avoir recours à ces exemples étrangers, rappelons des faits plus récents, et moins éloignés de nous. N'est-ce pas dans les trésors inépuisables de l'antiquité, que nous voyons tous les plus grands écrivains de l'Europe moderne puiser avec un succès constant ? N'est-ce pas en traduisant, en étudiant à fond les langues grecque et latine que les meilleurs écrivains du 17^e siècle ont pu arriver à cette perfection de style qui est une des gloires de la nation française ? Enfin, n'est-ce pas l'étude des chefs-d'œuvre de l'ancienne Grèce qui a contribué si puissamment à développer le génie des Racine, des Corneille, des Milton, des d'Aguesseau, des Buffon, des Fénelon, des Bossuet et de tant d'autres ? Qui oserait le nier, lorsqu'eux-mêmes les reconnaissent

pour leurs modèles et leurs guides? Aussi, il en sera de même dans tous les siècles, observe un auteur des plus compétents : qui-conque aspire à la réputation de savant et de littérateur, sera obligé de voyager en quelque sorte longtemps chez les Grecs, vu que la Grèce a toujours été et sera toujours la source du bon goût et de cette grâce exquise d'éducation, qu'on est convenu de nommer l'atticisme.

Quels modèles plus parfaits peut-on, en effet, proposer à la jeunesse studieuse, que les Grecs et les Latins? Où trouverait-on autant de correction, de goût et de variété dans le style; de nombre et d'harmonie dans les phrases; de vérité dans les images, de justesse dans les comparaisons; d'importance, de grandeur et de majesté dans les sujets; de force dans les idées, en un mot, de perfection dans tous les genres?

Donc, comme l'a dit un poète :

Qui, depuis trois mille ans Homère respecté,
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

M. H. B.

PÉNITENCE!

Telle doit être la grande préoccupation de ce saint temps du carême.

Expions tous parce que tous nous péchons.

N'attendons pas les derniers jours pour régler nos comptes avec la justice divine. Usons des miséricordes de Dieu alors que nous le pouvons.

Vous avez sans doute déterminé pour chaque jour de ce temps une petite mortification.

PUISSANCE DU CANADA

Ce que tout petit canadien doit en savoir

(Pour l'Étudiant)

ARTICLE VI.

Organisation et attributions de chaque département dans le gouvernement du Canada.

Voici maintenant l'organisation et les attributions de chaque bureau ou départe-

ment du Cabinet.

Le Premier Ministre ou chef du Cabinet a le choix de son département. Il existe aujourd'hui au gouvernement du Canada, douze départements ministériels :

1. Le Ministre de l'Intérieur qui a le contrôle des objets suivants : *Terres fédérales de la couronne, pour la colonisation, l'immigration, l'arpentage, l'exploration géologique*; 2o *La police à cheval du Nord-Ouest*; 3o *Les affaires des Sauvages*, concernant l'éducation des indigènes, l'établissement de leurs propriétés, l'état général de leur condition.

L'État financier annuel du département de l'Intérieur est environ de (\$2.000.000) deux millions de piastres,

2. Le Ministère du Revenu de l'Extérieur s'occupe : du *commerce des spiritueux*; la *fabrication du malt et liqueurs de malt*; de la *fabrication et commerce du tabac*; *inspection du pétrole et du gaz*; *inspection des poids et mesures*; *inspection des substances alimentaires, des denrées etc.*

État financier annuel : \$2,000,000

3. Le Ministère des Travaux Publics est chargé de la *confection, la direction et l'entretien de tous les ouvrages entrepris à même l'argent du gouvernement, tels que chemins, canaux, ponts, édifices publics, bureaux de poste, Stations de chemin de fer, Musées nationaux, Monuments publics, quais, hâves, télégraphes, etc.*

État financier annuel : \$3.000.00

4. Le Ministre des chemins de fer et canaux comprend 1o *La construction de nouvelles lignes ferrées, surtout actuellement l'administration de l'Intercolonial et du grand chemin de fer canadien du Pacifique*, 2o *L'ouverture et l'entretien des canaux pour la navigation intérieure.*

État financier annuel : \$2,000,000

5. Le Ministère des Postes a rapport à l'administration de tous les bureaux de postes du Canada, au tarif sur le transport des lettres, et à l'échange des malles avec les pays étrangers.

État financier annuel : \$1,500,000

6. Le Ministère des Finances a la surveillance et le contrôle de tous les deniers du gouvernement soit des dépenses, des recet-

tes, des subventions, des emprunts, des prêts-etc, en un mot, le contrôle de tous les comptes publics. De plus, il a la surveillance des Banques et du commerce en général. Le Ministre des Finances est le trésorier du gouvernement.

État financier annuel \$2,000,000.

7. Le Ministère des *Douanes* concerne la perception des impôts sur toutes les marchandises qui entrent en Canada, établit des droits de paiement contre les vaisseaux étrangers qui viennent dans les ports du Canada, veille en définitive à la taxation de tous les articles de commerce d'importation et d'exportation.

État financier annuel 2,500,000

8. Le Ministère de la *Marine* et des *Pêcheries* est chargé de l'entretien de la navigation et des endroits de pêches, en Canada, soit par des gardiens de ports, par le service de phares, signaux, sifflets d'alarmes, bouées, jetées, etc; De plus, ce département a le contrôle des hopitaux de marine, des navires du gouvernement, et de l'inspection des bateaux à vapeur.

État financier annuel : \$1,250,000

9. Le Ministère de la *Milice* s'occupe de l'organisation de forces militaires pour la défense du pays, au moyen d'une armée, de divisions de brigade, de bataillons, d'écoles de milice, troupes régulières à pied (infanterie) et à cheval (cavalerie.)

État financier annuel : \$1,500,000

10. Le Ministère d'*agriculture* et des *Statistiques* est chargé de l'administration de l'industrie agricole, la culture des terres du commerce des produits agricoles, des arts et métiers, de l'immigration, du recensement de la population, des expositions, etc, de la quarantaine, etc, brevets d'invention, marques de commerces, droits d'auteur.

État financier annuel \$2,000,000

11. Le Ministère ou *Secrétariat d'Etat* regardé toute la correspondance officielle du gouvernement avec l'extérieur, avec le public. Il appartient au Secrétaire d'Etat de répondre à toute les adresses, pétions, mémoires de conserver tous les registres parlementaires tels que : *commissions; brefs d'élection, chartes, Proclamations, Lettres patentes,*

etc, Statuts, etc, de plus, de régler l'émission de lettres patentes à des compagnies monétaires, de veiller à l'impression de tous les documents du gouvernement et de fournir aux chambres législatives toute la papeterie nécessaire.

Au Secrétariat d'Etat sont adjoints le bureau de *Régistrare, d'Imprimeur de la Reine* et de *conservateur des Archives du Canada.*

Le Secrétaire d'Etat est le gardien du grand sceau, c'est à dire que tout document du gouvernement doit passer par les mains du Secrétaire d'Etat, pour devenir authentique, au moyen d'un cachet spécial.

État financier annuel : \$500,000

12. Le Ministère de la justice ou du *Procureur-Général*, comprend l'administration de toutes les lois du pays, soit en Parlement, dans les cours de justice, dans les pénitenciers; etc, le règlement de toutes les matières légales et constitutionnelles; la poursuite contre les infractions aux lois, recouvrement des droits du gouvernement aussi bien que des particuliers. Le Ministre de la justice est chargé de rédiger les projets de loi présentés aux députés de la part du Cabinet. Il prépare les contrats que le gouvernement est appelé à transiger sur les affaires publiques. Toutes les difficultés dans le domaine des douanes, des travaux publics, en général de tous les départements de l'administration sont référées au Ministre de la justice ou Procureur-Général. La nomination des Juges, des Shérifs, des Greffiers de cours; etc, de tous les employés de justice, émane du Ministère de la justice.

État financier annuel : \$2,000,000

Chaque département ministériel a un sous-chef ou représentant du Ministre; on le désigne sous le nom de : *député ministre.*

J. HERMAS CHARLAND.

PROPRETÉ

Chez vous, crachez-vous dans la main, si cela vous va.

Chez les autres, crachez dans le crachoir, ou mieux encore dans votre mouchoir.

Y. DERR.

ETYMOLOGIE.

CHINE.

(Pour l'Étudiant)

Les peuples qui habitaient la Chine étaient appelés par les grecs et les Romains "Sères" (marchands de soie.) Les traditions sur ces peuples paraissent fabuleuses. Néanmoins à l'aide de ces traditions les historiens sont parvenus à former l'histoire des diverses dynasties qui se sont succédé sur le trône de l'empire chinois. En l'an 238 avant Jésus-Christ, la dynastie Tcheou qui régnait depuis longtemps sur la Chine, fut renversée par Tsao-siang, fondateur de la dynastie Tsin. L'arrière-petit-fils de Tsao-siang, réunit sous son autorité toute la Chine, qui était jusque-là divisée en un grand nombre de petits États indépendants ; le premier il prit le titre de hoang, (chef suprême, empereur) et il se fit appeler Tsin-Shi-Hoang-ti. C'est lui qui est regardé comme le véritable fondateur de la dynastie Tsin. C'est du nom de cette dynastie que les Arabes ont appelé cet empire Sin, les Persans Tchîn, d'autres peuples Sina et Tchina, enfin Chine, nom sous lequel il est depuis longtemps connu en Europe.

HECTOR SERVADEC.

Lévis, février 1887.

" LES PARFUMS DE L'EXIL. "

Tel est le titre d'une ouvrage qui paraîtra prochainement et qui aura pour auteur Patrick Kennock (Lurgan, Irlande), correspondant de l'*Étudiant*. Ce livre est l'enfant de ses ennuis et de ses loisirs d'outre mer. Nous lui ferons bon accueil.

N. B. — Les articles d'Alexandre etc, etc., la prochaine fois.

LECTURE POUR TOUS

LE CONGÉ DE VOLTAIRE

Voir No. 22 p. 29

II.

Satan donna un congé d'un mois à Voltaire ; il revint au bout de huit jours et se dissimula honteusement dans la foule des damnés. Il n'échappa pas au regard de Satan.

— Ah ! lui dit celui-ci, sitôt de retour, tu as donc eu le mal du pays. Il paraît que l'enfer a du bon ; au moins on y blasphème et on y injurie à l'aise sans craindre la Bastille ni les coups de bâton. Eh bien ! quelles nouvelles de la terre, l'empire appartient-il enfin à la vertu et au sens commun ?

— Pas encore, mon prince. Jamais il n'y eut plus de trompeurs et de trompés ; mais ne nous flattons pas, car, d'autre part, les choses se sont gâtées depuis cent ans. Hélas ! l'on prie beaucoup en France et « l'infâme » se porte à merveille. Il faut en prendre notre parti, seigneur Satan, le Christ avance. Eh ! vous vous prosternez, ce me semble ?

— C'est un malheureux tic qui nous prend, nous autres diables, chaque fois que ce nom est prononcé devant nous.

— Un tic douloureux pour l'orgueil, je m'imaginais ?

— Bah ! notre orgueil sait dorer la pilule. C'est une grande et puissante chose, Voltaire, que l'orgueil de Satan. Par lui, j'affronte Dieu, et je ne l'échangerai pas contre l'humilité de S. Michel, avec sa béatitude par-dessus le marché. Je me trouve en enfer comme un poisson dans l'eau ; nous y sommes tous dans l'ordre. Si l'on te transportait en paradis, mon fils, tu demanderais immédiatement de revenir dans mon royaume. Que ferais-tu en compagnie de ceux qui aiment Dieu et trouvent leur joie dans la contemplation. Tu es froid, ces ténèbres athées conviennent à ton tempérament. Ne te sens-tu pas à l'aise dans cet empire abandonné de Dieu ?

— En vérité, Satan, sauf les atroces tourments que nous endurons, sauf l'éternel désespoir, je n'ai pas de plaintes à formuler.

Ma haine a des récréations, comme de taquiner celui qu'ils nomment là-haut le grand Frédéric, ou de répéter à la Pompadour les flatteries dont je l'encensais. Quand j'ai bien excité leur rage, j'éprouve quelque ombre de plaisir.

— Il faudra que je mette ordre à cette dérogation à nos lois. L'ombre de plaisir, c'est trop ; je veux que les damnés partagent l'ennui de Satan, sais-tu ce que c'est ? Si un atome de cet ennui tombait sur la terre, l'humanité entière se porterait au suicide. Il n'y a plus d'appétits en moi, et je serais néant sans mon orgueil. Mais j'écoute ton récit, qu'as-tu vu sur la terre.

— Mon âme damnée entra dans un corbeau perché sur la cime d'un peuplier. Déjà, de cette hauteur, j'aperçus des choses qui me désolèrent. Une procession passa, bannières au vent. Des généraux, des magistrats, des hommes d'esprit, chantaient des litanies. Je me rapprochai, et grâce à la délicatesse de mon organe auditif, j'entendais les conversations particulières.

— Mon cher, disait un de ces fanatiques à son voisin, as-tu lu le remarquable chapitre d'Ernest Hello sur Voltaire ; il prouve que celui-ci était un imbécile.

Je poussai un furieux croassement et je volai vers Paris. Je cherchai cet Hello, ce nom-là me remuait la bile. J'ai la bile âcre, opiniâtre et persévérante. De mon vivant, je n'oubliai jamais une injure. Hello ! Hello ! quel était ce barbare ? Je dérobaï des journaux dans les kiosques, pensant y trouver mention d'Hello. Un ansien numéro de l'*Univers* me tomba sous le bec et me donna des nouvelles de cet homme. On en faisait l'éloge, on le mettait au-dessus de Pascal, on élevait au pinacle cet impie qui ose écrire ces mots : Voltaire est un imbécile. Ah ! je voudrais le tenir ici-bas, je lui ferais ravalier son blasphème. Mais hélas ! il est clérical et s'achemine de l'autre côté.

Cette affaire de Hello me rendit mélancolique, mes yeux jaunirent, et certains démons qui, de loin, avaient senti mon odeur de maudit, voltigeaient autour de moi, me cornant aux oreilles : « Voltaire est un imbécile. »

Vous auriez pu, seigneur Satan, m'envoyer dans un corbeau plus honnête. Celui-ci sortait sans doute de l'enfer. A son appro-

che ses semblables s'enfuyaient : les feuilles des rameaux sur lesquels il perchait se flétrissaient aussitôt, et quand je passais près d'une croix, j'étais brûlé d'un feu ardent. Jé me sentais en mauvaise compagnie dans cet animal.

— C'est l'inverse, Voltaire ; la pauvre bête innocente était devenue maudite par ton contact. Ton âme empoftait les parfums de l'enfer.

A. DUVAL.

(A continuer)

CONSEIL DU MÉDECIN

(Pour l'Étudiant)

Lecteur de l'*Étudiant*, bien que je sois surchargé d'ouvrage, l'œuvre de l'*Étudiant* ne paraissant grande et précieuse, je veux comme tant d'autres, payer mon petit tribut. Je veux vous dire un mot dans chaque numéro. Un mot seulement, car je sais qu'on ne lit guère les longs articles surtout s'ils sont un peu sérieux.

MANIÈRE DE SE FROTTER LES DENTS

Savoir se frotter les dents ! quoi de plus simple, semble-t-il. Et cependant 99 personnes sur 100 ignorent la recette. On enlève aux dents leur lustre, on les gâte, on les masacre.

Les dents d'en bas poussent de bas en haut, et celles d'en haut poussent de haut en bas : c'est simple comme *bonjour*.

Pour se frotter les dents en les conservant et en les embellissant, il faut les frotter dans le sens de leur *poussée*.

Ainsi donc votre brosse ne doit pas suivre la ligne *horizontale* : c'est-à-dire qu'elle ne doit pas suivre une ligne parallèle à celle des mâchoires. Elle doit suivre la ligne *verticale*.

En outre, pour les dents d'en bas, partez de bas en haut : pour les dents d'en haut partez de haut en bas.

C'est un peu plus long mais l'émail de vos dents conserve toute leur fraîcheur et toute leur beauté : ce qui est bien quelque chose.

DR A. FERMO.

Canada, 15 février 1887.

HYGIÈNE

MAIS ALORS POURQUOI?

" Nous avons adressé à bien des personnes cette question :

"— Quel plaisir trouvez-vous à fumer ?

" Et il nous a été généralement répondu :

"— Je n'en sais rien, mais cela me distrait : — cela m'amuse : — ma pipe me tient compagnie.

" Quelque-uns nous ont fait la réponse des Persans : C'est une habitude.

" Lorsque nous avons demandé : Quel plaisir trouvez-vous à priser ? nous avons à peu près obtenu les mêmes réponses à savoir qu'il n'y existe aucun plaisir. De plus quelques uns nous ont dit : Cela me pique le cerveau, ou, cela me réveille, mais cela ne me donne pas le moindre plaisir.

" Enfin lorsque nous avons demandé :

— Est-ce bien bon de mâcher du tabac ?

" On nous a répondu que cela ne valait pas grand'chose, que cela était âcre et piquant et même qu'on voudrait bien pouvoir s'en priver, mais qu'on y était trop habitué pour pouvoir le faire.

" Nous avons alors cherché dans les livres, et nous avons lu que l'usage du tabac fait perdre la mémoire et l'odorat, que la tête s'embarrasse, etc., etc.

" Tout cela ne répondit pas à notre question. Nous avons bien vu que la consommation du tabac est devenue nécessaire par l'habitude, qu'elle ne procure aucun plaisir, mais que l'usage du tabac n'en continue pas moins.

" Mais alors pourquoi ?.....

(Souvenir d'une débitante de tabac, Paris 1858)

QUESTION.

Quelle fut la première chapelle ou église dédiée à *Marie Imaculée* soit au Canada soit aux États-Unis, on réclame cet honneur pour l'église de Kaskaskia, Illinois.

LE CANADA ÉCLÉSIASTIQUE.

Almanach-annuaire du clergé Canadien, publié par Cadieux et Derome, pour l'an de grâce 1887. In 12 de 188 pages. 25 cts l'unité.

Cette publication mérite particulièrement l'encouragement du clergé et de toutes les maisons d'éducation du Canada.

Le *Canada Éclésiastique* est une mine d'or comme renseignements. Il suppose une grande somme de travail. Nous y reconnaissons la main patiente et laborieuse de M. J. A. Manseau.

Nous avons là l'adresse de tous les prêtres du Canada.

Nous avons là l'état religieux de chaque diocèse.

Cet almanach nous donne de plus une foule de détails sur toutes nos maisons d'éducation et sur toutes nos institutions religieuses.

Les publications de ce genre sont très dispendieuses : raison de plus pour encourager MM. Cadieux et Derome dans leur religieuse et patriotique entreprise.

F. A. B.

CHAGRIN D'ENFANT.

Un enfant de cinq ou six ans raconte à son petit frère qu'il a fait un rêve délicieux.

Il a rêvé qu'il était chez un pâtissier et qu'il mangeait, indéfiniment, des gâteaux de toute sorte ; tartes, babas, meringues à la crème, etc.

— Et moi, demanda le bébé avec auxiété, est-ce que j'en mangeais aussi ?

— Non, tu n'y étais pas.

Et le petit se mit à pleurer.

Figaro.

L'auberge de l'Ange Gardien.

IX

LE GÉNÉRAL ARRANGE LES AFFAIRES
DE MOUTIER.

(suite.)

Moutier, fort ému, hésitait à répondre, quand le général, qui s'était impatienté d'attendre et qui était entré depuis quelques instants dans la salle, s'approcha de Moutier et d'Elfy sans qu'ils l'aperçussent, et s'écria :

« C'est moi qui vous marie ! Que diable ! ne suis-je pas là, moi ? Ne puis-je pas doter mon sauveur, deux fois mon sauveur ? Je lui donne vingt mille francs ; il ne fera plus de façons, j'espère, pour vous accepter.

MOUTIER.

Mon général, je ne puis recevoir une somme aussi considérable ! Je n'ai aucun droit sur votre fortune.

LE GÉNÉRAL.

Aucun droit ! mais vous y avez autant de droit que moi, mon ami. Sans vous, est-ce que j'en jouirais encore ? Vous parlez de somme considérable ! Est-ce que je ne vaudrais pas dix mille francs, moi ? Ne m'avez-vous pas sauvé deux fois ? Deux fois dix mille, cela ne fait-il pas vingt ? Oseriez-vous me soutenir que c'est me payer trop cher, que je vaudrais moins de vingt mille francs ? Que diable ! on a son amour-propre aussi ; on ne peut pas se laisser taxer trop bas non plus. »

Elfy riait, et Moutier souriait de la voir rire et de la colère du général.

MOUTIER.

J'accepte, mon général, dit-il enfin. Le courage me manque pour laisser échapper cette chère Elfy, que vous me donnez si généreusement.

— C'est bien heureux ! dit le général en

s'essuyant le front. Vous convenez enfin que je vaudrais vingt mille francs !

MOUTIER.

Oh ! mon général ! ma reconnaissance.....

LE GÉNÉRAL.

Ta, ta, ta, il n'y a pas de reconnaissance ! Je veux être payé par l'amitié du ménage, et je commence par embrasser ma nouvelle petite amie. »

Le général saisit Elfy et lui donna un gros baiser sur chaque joue. Elfy lui serra les mains.

ELFY.

Merci, général, non pas de vingt mille francs que vous donnez si généreusement à..... à..... comment vous appelez-vous ? dit-elle à Moutier, en se tournant vers lui.

— Joseph, répondit-il en souriant.

— A Joseph alors, continua Elfy riant ; mais je vous remercie de l'avoir décidé à... Ah ! mon Dieu ! et moi qui n'ai rien dit à ma sœur ! je m'engage sans seulement la prévenir. »

Elfy partit en courant. Le général restait la bouche ouverte, les yeux écarquillés.

LE GÉNÉRAL.

Comment ! Qu'est-ce que c'est ? Sa sœur ne sait rien, et elle-même se marie sans seulement connaître votre nom !

MOUTIER. *riant.*

Faites pas attention, mon général, tout ça va s'arranger.

LE GÉNÉRAL.

S'arranger ! s'arranger ! Je n'y comprends rien, moi. Mais ce que je vois, c'est qu'elle est charmante.

MOUTIER.

Et bonne, et sage, et pieuse, courageuse, douce.

LE GÉNÉRAL.

Etc., etc. Nous connaissons ça, mon ami. Je ne suis pas né d'hier, j'ai été marié aussi, moi ! une femme adorable, douce, bonne ! Quel démon, sapsristi ! Si j'avais pu me démarier un an après, j'aurais sauté pardessus mon clocher dans ma joie.

MOUTIER, *vivement*.

J'espère, mon général ; que vous n'avez pas d'Elfy l'opinion ?

LE GÉNÉRAL, *riant*.

Non, parbleu ! Un ange, mon ami, un ange.

Moutier ne savait trop s'il devait rire ou se fâcher ;

L'air heureux du général et sa face bouffie et marbrée lui ôtèrent toute pensée d'irritation, et il se borna à dire gaiement :

« Vous nous rêverez dans dix ans, mon général, et vous nous retrouverez aussi heureux que nous le sommes aujourd'hui.

LE GÉNÉRAL, *avec émotion*.

Que Dieu vous entende, mon brave Moutier ! Le fait est que la petite est vraiment charmante et qu'elle a une physionomie on ne peut plus agréable. Je crois comme vous que vous serez heureux ; quant à elle, je réponds de son bonheur ; oui, j'en réponds ; car, depuis plusieurs mois que nous sommes ensemble..... »

Le général n'acheva pas, et serra fortement la main de Moutier. Madame Blidot entra à ce moment, suivie d'Elfy et des enfants. Moutier courut à madame Blidot et l'embrassa affectueusement.

MOUTIER.

Pardon, ma chère, mon excellente amie, de m'être emparé d'Elfy sans attendre votre consentement. C'est le général qui a brusqué la chose !

MADAME BLIDOT.

J'espérais ce dénoûment pour le bonheur d'Elfy. Dès votre premier séjour, j'ai bien vu que vous vous conveniez tous les

deux ; votre seconde, votre troisième visite et vos lettres ont entretenu mon idée ; vous y parliez toujours d'Elfy ; quand vous êtes revenu, les choses se sont prononcées, et l'équipée d'Elfy, lorsqu'elle vous a cru en danger, disait clairement l'affection qu'elle a pour vous. Vous ne pouviez pas vous y tromper.

MOUTIER.

Aussi, ne m'y suis-je pas trompé, ma chère sœur, et c'est ce qui m'a donné le courage d'expliquer comme quoi j'y pensais, mais que j'étais arrêté par mon manque de fortune ; mon bon général y a largement pourvu. Et me voici bientôt votre heureux frère, dit-il en embrassant encore madame Blidot ; et votre très heureux mari et serviteur, ajouta-t-il en se tournant vers Elfy.

— Mon bon ami, mon bon ami, s'écria Jacques à son tour, je suis content, je suis heureux ! Vous garderez votre belle chambre et vous resterez toujours avec nous ! Et ma tante Elfy ne sera plus triste ! Elle pleurerait, ce matin, je l'ai bien vue !

— Chut, chut, petit bavard ! dit Elfy en l'embrassant, ne dis pas mes secrets.

JACQUES.

Je peux bien les dire à mon bon ami, puisqu'il est aussi le vôtre.

LE GÉNÉRAL.

Ah ça ! déjeunerons-nous enfin ? Je meurs de faim, moi ! Vous oubliez tous que j'ai été deux jours au pain et à l'eau, et que l'estomac me tiraille que je n'y tiens pas.

MADAME BLIDOT.

Le voici tout prêt. Mettez vous à table, général.

« Pardon, Elfy, c'est moi qui sert à partir d'aujourd'hui, dit Moutier en enlevant le plateau des mains d'Elfy, vous m'en avez donné le droit.

— Faites comme vous voudrez, puisque vous êtes le maître, répondit Elfy en riant.

— Le maître-serviteur, reprit Moutier.

— Comme moi, général-prisonnier, dit le général avec un soupir.

MOUTIER.

Ce ne sera pas long, mon général ; la paix se fait, et vous retournerez chez vous.

LE GÉNÉRAL.

Ma foi, mon ami, j'aimerais autant rester ici pendant un temps.

MOUTIER.

Vous assisterez à mon mariage, général.

LE GÉNÉRAL.

Je le crois bien, parbleu ! C'est moi qui ferai les frais de la noce. Et un fameux repas que je vous donnerai ! Tout de chez Chevet. Vous ne connaissez pas ça ; mais moi, qui suis venu plus d'une fois à Paris, je le connais, et je vous le ferai connaître.

X

A QUAND LA NOCE ?

Le général commençait à satisfaire son appétit ; il fit connaissance avec les enfants, qu'il prit fort en gré et avec lesquels il sortit après le déjeuner. Jacques le mena voir Torchonnet chez le curé. Mais Torchonnet avait subi un changement qui ne lui permettait plus de conserver son nom. La servante du curé, très bonne femme, et qui plaignait depuis longtemps le pauvre enfant, l'avait nettoyé, peigné ; elle s'était procuré du linge blanc, un pantalon propre, une blouse à ceinture, de gros souliers de campagne. Le curé l'avait baptisé et lui avait donné le nom de Pierre. Toute crainte avait disparu : Pierre Torchonnet avait l'air enchanté, et ce fut avec une grande joie qu'il vit arriver Jacques et le général. Ce dernier apprit, en questionnant Torchonnet, combien Jacques avait été bon pour lui, et la part que lui et Moutier avaient prise à sa délivrance. Le général écoutait, questionnait, caressait Jacques, serrait les mains du curé.

LE GENERAL.

Monsieur le Curé, je ne connais pas un homme qui eût fait ce que vous faites pour ce garçon, et pas un qui eût donné à Jacques l'instruction et l'éducation que vous lui avez données. Vous êtes un bon, un estimable curé ; je me plais à le reconnaître.

LE CURÉ.

J'ai été si bien secondé par madame Bli-dot et son excellente sœur, que je ne pouvais faire autrement que de réussir.

LE GENERAL.

A propos de la petite sœur, je la marie.

LE CURÉ.

Vous la mariez ? Elfy ! pas possible !

LE GÉNÉRAL.

Et pourtant, c'est comme ça ! C'est moi qui dote le marié ; ce nigaud ne voulait pas, parce qu'elle a quelque chose et qu'il n'a rien. J'ai trouvé la chose si bête, que je me suis fâché, et que je lui ai donné vingt mille francs pour en finir. C'est lui maintenant qui est le plus riche des deux. Bonne farce, ça !

LE CURÉ, *souriant*.

Mais qui donc Elfy peut-elle épouser ? Elle refusait tous les jeunes gens qui se présentaient ; et quand nous la grondions, sa sœur et moi, de se montrer si difficile, elle répondait toujours : « Je ne l'aime pas. » Et si j'insistais : « Je le déteste. » Puis elle riait et assurait qu'elle ne se marierait jamais.

LE GÉNÉRAL.

Il ne faut jamais croire ce que disent les jeunes filles ! Je vous dis, moi, qu'elle épouse Moutier, mon sauveur, le brave des braves, le plus excellent des hommes.

LE CURÉ.

Moutier ! Ah ! le brave garçon ! J'en suis bien aise ; il me plaît et j'approuve le choix d'Elfy.

LE GÉNÉRAL.

Et le mien, s'il vous plaît. Quand nous étions blessés tous deux, moi son prisonnier, et lui mon ami, il me parlait sans cesse d'Elfy et de sa sœur, et me répétait ce que vous lui aviez raconté et ce qu'il avait vu par lui-même des qualités d'Elfy. Je lui ai tant dit : « Épousez-la donc, mon garçon, épousez-la, puisque vous la trouvez si parfaite, » qu'il a fini par accueillir l'idée ; seulement il voulait attendre pour se faire un magot. Entre nous c'est pour arranger son affaire que je suis venu au village et que je me suis mis dans le guépier Bournier ; tas de gueux ! Il m'a sauvé, et il a bien fait ; je vous en demande un peu comment il aurait pu se faire un magot sans Dourakine.

LE CURÉ.

Qu'est-ce que c'est que Dourakine ?

LE GÉNÉRAL.

C'est moi-même qui ai l'honneur de vous parler. Je m'appelle Dourakine, sot nom, puisqu'en russe *dourake* veut dire sot.»

Le curé rit de bon cœur avec Dourakine, qui le prenait en gré et qui lui proposa d'aller féliciter les sœurs de l'*Ange-Gardien*.

Le curé accepta. Pendant qu'ils causaient, Jacques et Torchonnet n'avaient pas perdu leur temps non plus ; Torchonnet raconta à Jacques qu'il était comme lui sans père ni mère, qu'il avait huit ans quand la femme qui était morte au village l'avait donné à ce méchant Bournier ; que cette femme lui avait dit avant de mourir qu'elle n'était pas sa mère, qu'elle l'avait volé tout petit pour se venger des gens qui l'avaient chassée sans lui donner la charité, et que, lorsqu'elle serait guérie, elle y retournerait pour le rendre à ses parents, car il la gênait plus qu'il ne lui rapportait, mais qu'il n'en serait pas plus heureux, parce que ses parents étaient pauvres et avaient bien assez d'enfants sans lui. Et qu'elle avait dit plus tard la même chose aux

Bournier, et leur avait indiqué la demeure et le nom de ses parents.

Jacques engagea Pierre à raconter cela au bon curé, qui pourrait peut-être aller voir les Bournier et savoir d'eux les indications que la mendiante leur avait données sur les parents de Torchonnet.

Jacques et Paul demandèrent au curé la permission de rester chez lui avec Torchonnet, ce que le curé leur accorda avec plaisir.

Le général et le curé rentrèrent à l'*Ange-Gardien*. Moutier causait avec Elfy ; madame Blidot achevait l'ouvrage de la maison et disait son mot de temps en temps.

LE GÉNÉRAL.

Les voilà, monsieur le Curé ! Quand je vous disais !»

Le curé alla à Elfy et lui donna sa bénédiction d'une voix émue.

LE CURÉ

Soyez heureuse, mon enfant ! Votre choix est bon ; ce jeune homme est pieux et sage ; je l'ai jugé ainsi la première fois qu'il est venu chez moi pour prendre des renseignements sur vous, et surtout dans les quelques jours qu'il a passés chez vous depuis.

MOUTIER.

Monsieur le Curé, je vous remercie de votre bonne opinion, et comme à l'avenir tout doit être en commun entre Elfy et moi, je vous demande de me donner un bout de la bénédiction qu'elle vient de recevoir.»

Moutier mit un genou en terre et reçut, la tête inclinée, la bénédiction qu'il avait demandée. Avant de se relever, il prit la main d'Elfy et dit d'un accent pénétré :

« Je jure devant Dieu et devant vous, monsieur le Curé, de faire tous mes efforts pour rendre heureuse et douce la vie de cette chère Elfy, et de ne jamais oublier que c'est à Dieu que nous devons notre bonheur. »

(A Continuer.)

A vendre au bureau de l'Étudiant :

Une idée d'ensemble de la psychologie, 5 centins.

De metaphysica (notion, division, utilité) 2 centins.

Nominalisme, Conceptualisme, réalisme exagéré (exposition et réfutation) 4 centins.

De la vraie doctrine sur les universaux, 2 centins.

Du principe et de la cause d'après Aristote, 2 centins.

Mgr Bourget, Ça et là (avec gravure) 10 centins.

Mgr Smeulders à Joliette (avec gravure) 10 centins.

Les trois Victimes de Yamaska—Eugène et Emile Paradis et Charles Michaud,— par un condisciple. Brochure de 102 pages. 20 centins l'unité.

L'*Étudiant* et le *Couvent* sont en vente à Montréal, Kiosque de la Place Jacques-Cartier.

A Québec, F. Béland, rue St-Jean.

Trois-Rivières, Ayotte, libraire.

La Prairie, J.-B. Audette.

Ottawa, Guillaume, libraire.

Le No. 23 de "l'Étudiant" n'a que 12 pages. Il nous est impossible pour le moment d'avoir du papier, vu les dernières tempêtes.

Aux abonnés de "l'Étudiant"

AVIS IMPORTANT.

Ceux qui veulent faire *brocher* ou *relier* leur *Étudiant* nous l'enverront sitôt que possible.

Ils devront indiquer si 1885 et 1886 doivent être reliés en *un seul* ou en *deux* volumes. Nous leur conseillons de le faire relier en deux volumes.

Nous ne pouvons indiquer à l'avance le prix de la brochure ni celui de la reliure. Ce que nous pouvons dire aux abonnés, c'est qu'ils auront la chose à *bon marché*. Veuillez vous hâter.

L'*Étudiant* de 1885 est à vendre \$1.

L'*Étudiant* de 1886 est à vendre \$1.

1887

ALMANACH CANADIEN - FRANÇAIS

RELIGIEUX ET STATISTIQUE

POUR LA NOUVELLE-ANGLETERRE

Adressez :

O. T. PARADIS, Woonsocket, R. I., U. S.

Prix, 10 cents.